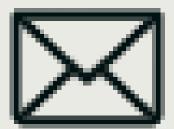


Prolongation des candidatures pour le DU Entreprises et Bien Commun

Vous n'avez pas encore déposé votre dossier pour le DU Entreprises et Bien Commun ? Il est encore temps de le faire! Les candidatures sont prolongées jusqu'au 8 décembre.



Recevez l'actualité de l'ICP!

Je choisis mes centres d'intérêts

@Shutterstock



FORMATION

Vous souhaitez acquérir une meilleure connaissance des enjeux de RSE et de bien commun ? Vous voulez devenir un acteur engagé auprès des entreprises dans leur transition de démarches durables ? Le Diplôme universitaire Entreprises et Bien Commun est fait pour vous !

Remplissez dès maintenant le dossier de candidature au DU et envoyez-le à la directrice de la formation le plus tôt possible, à l'adresse suivante avant le 8 décembre 2022 : secretariat.biencommun@icp.fr

Le DU Entreprises et Bien Commun

Le DU Entreprises et Bien Commun, rattaché à la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, prend acte des transformations sociétales et environnementales qui posent d'une manière renouvelée la question du bien commun. Dans ce contexte, ce diplôme universitaire forme des responsables, des consultants et des analystes, capables d'inclure les enjeux de RSE et de bien commun dans leur projet professionnel, comme de les intégrer à la stratégie et au développement des entreprises.

Cette formation met en oeuvre une approche pluridisciplinaire du bien commun, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, et une application de cette approche aux engagements concrets des entreprises.

Elle bénéficie du soutien des entreprises partenaires de la chaire, qui participent directement à la formation des étudiants, à travers les séminaires de recherche et d'application.

Le DU est proposé en formation initiale ou en formation continue.

Publié le 1 décembre 2022 – Mis à jour le 1 décembre 2022 A lire aussi À LA UNE Tous les tags